Envoyé en préfecture le 24/02/2020
Reçu en préfecture le 24/02/2020
Affiché le 24/02/2020
ID : 040-214001505-20200219-DEL2020_005-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

LANDES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE LEON

SEANCE DU 19 FEVRIER 2020

Nombre de membres afférents au Conseil
19

Nombre de membres en exercice
19

Nombre de membres ayant pris part à la délibération :
13

Date de la Convocation :
21 Février 2020

Date d'affichage :
21 février 2020

L'an Deux Mil Vingt et le Dix Neuf Février à 18 h, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr Jean MORA, Maire

Présents : Mrs Jean MORA, Serge CHABRIER, François CORDOBES, Michel DARREMONT, Jacques DUCROUX, Francis LABOUDIGUE, Dominique LARTIGAU, J. Jacques LARTIGUE, Michel RAFFIN, J. Paul TRAYE, Yves PEYRES, Mmes, Martine DUVIGNAC, Myriam LALLEMANT, M. José LARTIGUE.

Absents ayant donné procuration : Gérard SUBSOL à Michel DARREMONT, Thérèse DARRICAU à Serge CHABRIER, Françoise LESBATS à J. Paul TRAYE, Magali PEREIRA à Michel RAFFIN, Delphine DUPRAT à Martine DUVIGNAC

Absents :

Secrétaire de séance : Dominique LARTIGAU

Objet de la délibération :
DEL2020_003 Compte Administratif 2019 Commune de LEON

Le Conseil Municipal, après présentation et délibération, vote avec **14 voix Pour** (Mr le Maire ne prenant pas part au vote) et **4 Abstentions** (G. Subsol, M. Darrémont, M.J LARTIGUE, Y. PEYRES) le Compte Administratif de l'exercice 2017 de la Commune de LEON et arrête ainsi les comptes :

INVESTISSEMENT

Dépenses
- Prévus.....2 385 362.00 €
- Réalisé .....2 039 195.08 €
- Reste à Réaliser.....228 010.00 €

Recettes
- Prévus.....2 385 362.00 €
- Réalisés .....1 917 566.82 €
- Reste à réaliser .....0.00 €

FONCTIONNEMENT

Dépenses
- Prévus.....3 925 639.00 €
- Réalisé .....3 531 342.08 €

Recettes
- Prévus.....3 925 636.00 €
- Réalisés .....4 198 054.11 €

Envoyé en préfecture le 24/02/2020
Reçu en préfecture le 24/02/2020
Affiché le 24/02/2020
ID : 040-214001505-20200219-DEL2020_005-DE

RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE

- Investissement ..... - 121 628.03 €
- Fonctionnement .....666 712.03 €
- Résultat global .....**545 083.77 €**

Pour extrait certifié conforme
Le Maire,

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de 2 mois à compter de sa réception par le représentant de l'Etat.la saisine de la juridiction pour se faire par voie dématérialisée via le site www.telerecours.fr

Acte télétransmis électroniquement le :
N° identifiant unique :
N° enveloppe :